Libert • Egalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Premier ministre Direction de l'information légale et administrative

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA DILA

Le respect et la protection durables de l'environnement : un engagement fort de la DILA



La Direction de l'information légale et administrative, porteuse des valeurs de service public, vise par sa politique environnementale à assurer de façon durable ses activités dans la performance et la responsabilité.

La DILA est engagée depuis plusieurs années dans les démarches environnementales, notamment par l'obtention de la marque Imprim'vert® en 2008, du label PEFC en 2011 et de la certification ISO 14001 sur sa chaine graphique depuis 2012.

Elle s'engage à :

- respecter les exigences légales applicables et autres exigences relatives à ses impacts environnementaux
- réduire les impacts et nuisances de ses activités sur l'environnement
- prévenir toute forme de pollution environnementale
- améliorer de façon continue l'ensemble de ses performances environnementales.

Afin de prendre en compte les enjeux environnementaux spécifiques à ses activités de service public d'une part, et industrielles en milieu urbain d'autre part, la DILA choisit de concentrer prioritairement ses efforts sur les axes suivants :

→ LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PREVENTION DES POLLUTIONS ET LA MAÎTRISE DES RESSOURCES

Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie

Optimiser la gestion des déchets

Favoriser les ressources renouvelables ou recyclées

Diminuer la gâche papier et les émissions sonores

Développer des produits et services respectueux de l'environnement

Sensibiliser à la problématique environnementale les clients et les usagers.

→ LA CONCERTATION ET L'ÉCOUTE

La DILA a l'ambition de mettre en œuvre une écoute attentive des usagers et clients, des riverains, des associations et des institutions concernées afin de mieux prendre en compte les besoins et les préoccupations de ses parties prenantes.

→ L'AMÉLIORATION CONTINUE

Former et mobiliser ses personnels à porter une attention permanente à l'environnement Inciter ses fournisseurs à une gestion environnementale de leurs produits et services Réexaminer annuellement ses actions et objectifs en matière environnementale.

La direction de la DILA impulse et développe cette politique, en vérifie les résultats dans la durée. Au quotidien, chacun en est acteur dans son métier et œuvre à sa réussite.

La DILA contribue ainsi à l'effort d'exemplarité voulu par l'État.